

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil VINGT CINQ****Le 16 octobre 2025 à 19h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 octobre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie (arrivé à 19h50), Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc (arrivé à 19h10), M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCASSE Guillaume, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 39

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, Mme VAGINAY Hélène, Mme CALLEN Marie-Christine, M. AUBRET Alain.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René, Mme CALLEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Colette LEBEAU (Maizilly).

N°2025/N°189**OBJET : FINANCES – REGROUPEMENT DES 5 AUTRES BUDGETS DE
ZONE EN UN BUDGET UNIQUE BUDGET DES ZONES A COMPTER DU
01/01/2026**

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que considérant qu'il y a lieu de regrouper en un seul budget de zones les 5 budgets restants au 1er janvier 2026 à savoir celui de la zone des 4 vents à Belmont de la Loire, la zone du Pilon à Cuinzier, la zone des pierres jaunes à St Denis de Cabanne, la zone des Beluzes à Pouilly sous Charlieu et la zone de Briennon,

Un nouveau budget de zones doit être créé au 01 janvier 2026 assujetti à la TVA,

Les 5 budgets annexes cités plus hauts seront clôturés au 31/12/2025,

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- acte la dissolution et la clôture des 5 budgets annexes de zone cités ci-dessus au 31/12/2025,
- prévoit que l'intégralité des stocks et des résultats de l'exercice 2025 soient portés sur un nouveau budget de zones,
- décide de la création d'un budget de zones au 01/01/2026 assujetti à la TVA.

La Secrétaire de séance

Représentante de la commune de Maizilly

Mme Colette LEBEAU

Le Président de la Communauté

De Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251016-DELIB2025-189-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2025

Publication : 21/10/2025

